

MODALITES D'INSCRIPTION

RENTREE UNIVERSITAIRE ET DEBUT DES COURS
1 SEPTEMBRE 2020 - PRESENCE OBLIGATOIRE

VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

DATE LIMITE D'ARRIVEE
VOIR VOTRE AUTORISATION D'INSCRIPTION

Inscription administrative

A compter de septembre, muni de votre autorisation d'inscription, vous devez vous présenter afin de prendre rendez-vous à la :

Faculté des Sciences et Technologies
Bâtiment administration – Service Scolarité – Bureau des Etudiants Etrangers
Boulevard des Aiguillettes – Carrefour du Vélodrome
A VANDOEUVRE

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription – à rendre le jour de votre rendez-vous d'inscription

- Une photo d'identité,
- Un acte de naissance en langue française – **attention : vérifier l'orthographe de vos nom, prénom et ville de naissance**

Etudiants

Français ou de l'Union Européenne : une photocopie de votre passeport – ou de votre carte nationale
Autre pays : une photocopie de votre passeport – y compris le visa d'entrée

- Photocopie de tous vos diplômes y compris votre baccalauréat – **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Photocopie de tous vos relevés de notes, par année universitaire, y compris au baccalauréat - **traductions légalisées de l'ensemble des documents (y compris les cachets d'établissement)**
- Attestation CVEC – Contribution Vie Etudiante et de Campus – cvec.etudiant.gouv.fr

Pour
chaque
photocopie
vous
devez
présenter
l'original

Coût des études à prévoir à votre arrivée

Vous pourrez bénéficier d'une exonération partielle des droits d'inscription qui les ramènera à la hauteur des droits en vigueur pour les étudiants français soit :

- Licence 170 €+ CVEC – Contribution Vie Etudiante et de Campus – cvec.etudiant.gouv.fr
- Master 243 €+ CVEC – Contribution Vie Etudiante et de Campus – cvec.etudiant.gouv.fr

Cette exonération restera valable pour tout le cursus postulé sans redoublement ni interruption

Le montant des droits,
pour 2020-2021,
vous sera également
communiqué lors de
votre prise de rendez-
vous d'inscription

Logement étudiant

A prévoir absolument avant votre arrivée

LA FACULTE NE GERE PAS LES LOGEMENTS ETUDIANTS

Vous trouverez un grand nombre de possibilités de logement directement sur notre site :

<http://fst.univ-lorraine.fr>

Admission - Lycéens et Etudiants Etrangers

En savoir plus

ATTENTION

Pour toutes demandes de logement, il est demandé un garant ;
VISALE est une solution gratuite de caution locative étudiante :
www.visale.fr

Réunion de rentrée - Réunion d'information à compter du 1 septembre 2020

Présence obligatoire : il vous y sera communiqué votre emploi du temps et votre groupe de travail

Cette date pouvant varier selon les disciplines, vous pourrez consulter l'horaire et le lieu de votre réunion

➤ Sur le site de la Faculté des Sciences et Technologies → <http://fst.univ-lorraine.fr>

VOTRE
RENTREE
CONSULTEZ
NOTRE
SITE